

SELARL THESA AVOCATS
Maître Laurent PHILIBIEN
Avocat au Barreau de la Guadeloupe, Saint-Martin et Saint-Barthélemy

A VENDRE AUX ENCHERES PUBLIQUES

LE LUNDI 19 OCTOBRE 2026 A 14 HEURES 30

Salle d'audience du Tribunal judiciaire de Basse-Terre
4 Boulevard Felix Eboué 97100 BASSE-TERRE, Bâtiment Front de mer

À la requête de La COMPAGNIE EUROPEENNE DE GARANTIES ET CAUTIONS, société anonyme au capital de 262 391 274 €, immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 382 506 079, dont le siège social est 59 avenue Pierre Mendès-France 75013 PARIS,
Ayant pour avocat la SELARL THESA AVOCATS représentée par Maître Laurent PHILIBIEN sis Immeuble BRAVO 2 – Voie verte – ZI DE JARRY 97122 BAIE-MAHAULT, Tél. : 06.90.55.79.50 - @ : contact@thesa.legal

DESIGNATION ET DESCRIPTION DU BIEN

Sur la Commune de SAINT-MARTIN (97150), rue LC Fleming, Concordia,
Un appartement sur deux niveaux au sein d'un immeuble en copropriété désigné résidence le Cabri, lotissement SPRING :

- Au rez-de-chaussée, (niveau 1) : séjour, WC, terrasse et kitchenette, escalier partant du séjour et donnant accès à l'étage (niveau 2),
- A l'étage (niveau 2), mezzanine, salle de bain, dégagement placard,

Renseignements sur le site internet www.thesa.legal

Le tout cadastré selon les références suivantes :

Commune	Section	N°	Lieudit	Contenance	Lot
SAINT-MARTIN	BW	228	Rue LC Fleming, Concordia	49a 05ca	2

Selon diagnostics techniques du cabinet SXM DIAGNOSTICS IMMOBILIER, la superficie loi Carrez de l'appartement est de 49,86 m².

Selon PV descriptif établi par Maître Sébastien LETOUQ, Commissaire de justice au sein de l'étude la SCP DALLIER-ARBOUZOV, Commissaires de justice à POINTE-A-PITRE, du 24 avril 2024, le bien était occupé à cette date.

Une visite du bien sera organisée par la SCP DALLIER-ARVOUZOV, Commissaires de justice associés au POINTE-A-PITRE, Résidence La Darse, 2 & 4 Rue Dugommier, Pour plus d'informations : 05.90.90.99.36,

La mise à prix est fixée à 42 000 euros.

Les enchères ne pourront être portées que par un avocat inscrit au barreau de la GUADELOUPE, SAINT-MARTIN et SAINT-BARTHELEMY, les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au greffe du juge de l'exécution du Tribunal judiciaire de BASSE-TERRE sous le RG N°24/00283, ou au cabinet de l'avocat du poursuivant.